

CUM'ACTU : L'ACTU DU RÉSEAU

Janvier 2026 - N°44



Le Conseil d'Administration de la FRCuma Bourgogne Franche-Comté et son Président, Hervé Delacroix, l'équipe salariée et leur directeur, Jean-Philippe Rousseau, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.



👉 Dans ce numéro de CUM'ACTU :

- 💻 Dématérialisation des factures : ce qui change et comment s'y préparer
- 💰 Charges de mécanisation & crédits d'impôt : des leviers pour vos exploitations
- 🤝 Emploi, projets collectifs & Trophée national des CUMA
- ☀️ Matériel & innovation : retour terrain sur le nettoyage des panneaux solaires
- 🚦 Réglementation routière : rester couvert, éviter les risques
- 🎓 Formations, actus du réseau et rendez-vous à ne pas manquer

July 17 Envie de ne rien louper ?

Plongez dans notre programmation riche : journées techniques, webinaires, AG, échanges de terrain... 👉 [Découvrez tout sur notre site ! 🌐](#)



#Info'Terrain

Dématérialisation, anticipons !

À partir du **1er septembre 2026**, toutes les Cuma devront recevoir leurs factures au format électronique.

Au **1er septembre 2027**, toutes les factures émises devront également être électroniques.



Une plateforme de facturation électronique est mise à disposition des Cuma : Zeendoc.

Premières actions à prévoir :

- Disposer d'une adresse mail dédiée à la Cuma,
- Informer votre cabinet comptable du choix de la plateforme du réseau : Zeendoc (un mandat de consentement vous sera transmis).

👉 Le réseau Cuma vous accompagne dans cette transition !

Charges de mécanisation

Le prix du matériel agricole a fortement augmenté, incitant la fédération à renforcer son accompagnement sur les charges de mécanisation. Celles-ci peuvent représenter jusqu'à 40 % du produit d'une exploitation et constituent un levier important de maîtrise des coûts.

Une formation dédiée a été proposée à l'équipe d'animation, avec des tests réalisés par les administrateurs sur leurs exploitations. Les échanges ont été riches et les perspectives d'amélioration nombreuses.

Mobilisez vos groupes : des outils, du diagnostic simple au plus complet, seront bientôt à votre disposition.



Contactez votre animateur/animatrice référent.e pour plus d'informations.

[Je prends contact](#)

#Economie

Groupement d'employeur et crédits d'impôts remplacement

Les CUMA Groupement d'Employeurs (GE) peuvent mettre à disposition un salarié pour un remplacement d'un adhérent, et faire bénéficier ce dernier du crédit d'impôt accordé au titre des dépenses de remplacement pour congés.

Valable jusqu'au 31 décembre 2027, il couvre 60 % des dépenses (80 % en cas de maladie, accident ou formation), dans certaines limites.

Le dispositif s'applique sous conditions d'activité et nécessite une déclaration spécifique.

[Lire en entier](#)

Crédit d'impôt mécanisation collective

La FNCuma salue la création du crédit d'impôt mécanisation collective, qui rétablit une équité fiscale pour les agriculteurs mutualisant leur matériel.

Face à la forte hausse du coût des machines, ce dispositif soutient la compétitivité des exploitations.

Il encourage une mécanisation collective plus responsable et bénéficiera à de nombreuses Cuma.

[Consultez l'article](#)

#TrophéedesCUMA



Le Trophée National des CUMA revient en 2026 : si votre CUMA mène un projet avec un lycée agricole ou une MFR, mettez le en valeur en candidatant au Trophées National des CUMA !

Pour plus d'informations

[Je m'informe](#)

#Matériel et Innovation

Des agriculteurs du Doubs ont testé un outil Kärcher pour nettoyer des panneaux solaires.

Bien que le résultat soit bon, l'utilisation est jugée trop contraignante et nécessite une nacelle et deux personnes.

À 7 000 €, l'investissement n'est pas considéré comme rentable.

Pour plus d'informations

[Je m'informe](#)



#Réglementation

Réglementation routière pour le secteur agricole

Une Cuma a perdu sa couverture d'assurance après un transport trop chargé, l'ensemble dépassant le poids autorisé sur route.

L'affaire rappelle l'importance de respecter le PTAC et les règles de circulation pour rester couvert. Elle sert d'avertissement aux agriculteurs pour éviter risques financiers et juridiques.

(Source : [Paysan Breton](#))

[Lire en entier](#)

#Formations

Jusqu'à 3000€ par an pour vous former !

 Vous cotisez à VIVEA ? Profitez-en pleinement !

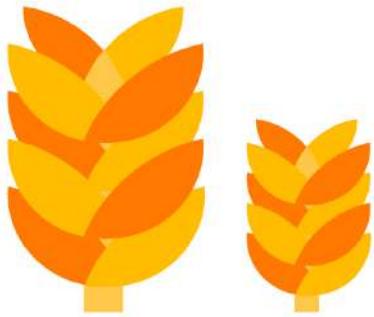


CUMA BFC met à votre disposition son nouveau catalogue 2025-2026 des formations proposées aux responsables et adhérents de Cuma et animées par les conseiller/ères de la Fédération.

Découvrez une large offre de formations, ainsi que les modalités pratiques et financières : ces formations sont financées par le dispositif VIVEA !

[Je trouve ma formation](#)

Consultez aussi :



OFFRES D'EMPLOI



RESSOURCES

#StayTuned *

* Restez à l'écoute ! Notre chaîne YOUTUBE

La Fédération CUMA BFC a sa chaîne Youtube régulièrement alimentée : portraits, technique, temps forts, démos, webinaires...
Faites un tour [par ici !](#)



Merci à nos partenaires financiers & techniques



Avec la contribution financière du comité d'affectation spéciale développement rural et rural CASDAR



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



vivea

Fondation pour la
Formation et la Recherche
en Environnement et
du Vivant



AGRICULTURES
& TERRITOIRES

CHAMPS D'AVENIR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES

CHAMPS D'AVENIR



CERFRANCE



LES ÉNERGIES
QUI NOUS RASSEMBLENT



Champs d'avenir
de l'énergie



CUMA Bourgogne Franche-Comté

1 rue des Coulots

21110 BRETENIERE

bourgognefranchecomte@cuma.fr

03.80.28.81.90

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CUMA BFC.

[Se désinscrire](#)



© 2024 CUMA BFC